

LIVRE BLANC - AVRIL 2025

BUYBACK IT : OPTIMISER, FINANCER ET AMÉLIORER LA GESTION DE VOTRE PARC INFORMATIQUE

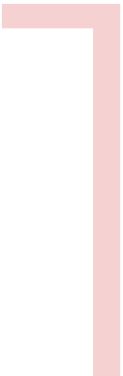
*Comment transformer la gestion de vos équipements
IT en un levier financier et environnemental ?*



SOMMAIRE



1. Introduction : Pourquoi le Buyback devient une nécessité stratégique ?	3
• L'évolution des modèles d'acquisition IT • Une réponse aux défis budgétaires et environnementaux des entreprises • Le Buyback, une solution pour aligner finances, RSE et innovation	
2. Le fonctionnement du Buyback IT	4
• Définition et principes clés • Quels équipements sont concernés ? (smartphones, tablettes, PC, serveurs) • Le rôle des prestataires spécialisés comme DIGITIM	
3. Les bénéfices concrets pour les entreprises	5
• Optimisation budgétaire : Réduction des coûts et financement des nouveaux équipements • Transition vers une IT plus durable : Intégration dans une démarche d'économie circulaire • Renforcement de la sécurité et conformité : Gestion des données et conformité RGPD • Exemple chiffré : Impact du Buyback sur une flotte de 1000 smartphones	
4. Buyback & Financement : Comment structurer son projet ?	6
• Les options disponibles : - Rachat direct des équipements en fin de cycle - Crédit-bail inversé et réallocation des fonds - Montée en gamme avec du matériel reconditionné • Comment DIGITIM accompagne les DSI, DAF et acheteurs IT dans ce processus	
5. Conclusion & Guide pratique	7
• Checklist pour réussir son projet de Buyback • Questions clés à poser à son prestataire • Pourquoi choisir DIGITIM comme partenaire Buyback ?	



POURQUOI LE BUYBACK DEVIENT UNE NÉCESSITÉ STRATÉGIQUE ?

La gestion des actifs informatiques est un enjeu stratégique pour les entreprises et les collectivités. L'accélération de l'obsolescence technologique, les exigences budgétaires et la transition vers une économie plus responsable imposent une réflexion sur le renouvellement du matériel IT.

Le **Buyback IT**, ou **rachat de parc informatique**, est une solution qui permet aux organisations de valoriser leurs équipements en fin de cycle de vie tout en **finançant leur renouvellement** et en **réduisant leur empreinte carbone**.

Grâce à ce livre blanc, découvrez comment **DIGITIM**, spécialiste de la gestion de flotte IT, vous accompagne dans l'optimisation et la revalorisation de vos équipements grâce à des solutions **Buyback sur mesure**.

2. LE FONCTIONNEMENT DU BUYBACK IT

DÉFINITION ET PRINCIPES CLÉS

Le **Buyback IT** consiste à **revendre ses équipements IT usagés** (smartphones, tablettes, PC, serveurs) à un prestataire spécialisé comme **DIGITIM** et ses partenaires qui les reconditionnent, les recyclent ou les réinjectent dans l'économie circulaire.



QUELS ÉQUIPEMENTS SONT CONCERNÉS ?

- Smartphones & tablettes (iOS, Android)
- PC portables & stations de travail
- Serveurs et équipements réseau
- Périphériques IT (écrans, imprimantes, accessoires)

Processus du Buyback :

- 1. Audit de votre parc IT :**
Évaluation de l'état des équipements et calcul de leur valeur résiduelle.
- 2. Reprise des équipements :**
Collecte sécurisée et logistique optimisée.
- 3. Traitement et revalorisation :** Reconditionnement ou recyclage selon leur état.
- 4. Paiement & financement du renouvellement :** Financement d'un nouvel équipement IT avec la somme générée.

LE RÔLE DE DIGITIM DANS LE BUYBACK

DIGITIM vous accompagne à chaque étape en assurant **sécurité, conformité RGPD et transparence**.

Grâce à son **3M Center**, ses process certifiés et sa médaille **EcoVadis Platinum**, DIGITIM garantit un rachat IT **responsable et éthique**.

3. LES BÉNÉFICES CONCRETS DU BUYBACK IT

UN LEVIER DE FINANCEMENT STRATÉGIQUE

Les DAF et responsables achats sont souvent confrontés à des contraintes budgétaires. Le Buyback permet de récupérer une **valeur résiduelle** sur les anciens équipements, réduisant ainsi l'impact financier du renouvellement IT.

Exemple chiffré : Une entreprise équipée de 1000 smartphones professionnels peut récupérer **100 000 €** sur un programme de Buyback, couvrant jusqu'à **40% du coût de son renouvellement IT**.

UNE DÉMARCHE RSE ET CIRCULAIRE

- **Économie circulaire :**
Le reconditionnement allonge la durée de vie des équipements, réduisant ainsi les déchets électroniques.
- **Bilan carbone optimisé : 85% de l'empreinte carbone d'un smartphone est liée à sa production.** Le Buyback permet de diviser cet impact **par 2 ou par 3**.
- **Engagement Loi REEN :** Conformité aux réglementations sur la gestion durable des équipements numériques pour les entreprises et collectivités.

Cas pratique : La région de la Côte d'OR en rachetant des terminaux reconditionnés auprès de DIGITIM, a permis d'éviter l'émission de **8 tonnes de CO₂**. Nombreux sont les clients de Digitim à être accompagnés pour la collecte et le recyclage de leurs anciens matériels IT.

UN GAGE DE SÉCURITÉ ET CONFORMITÉ

- **Effacement des données certifié** selon les normes **ISO 27001** et **RGPD**.
 - **Gestion des équipements sous MDM (Mobile Device Management)** pour assurer un suivi avant restitution.
 - **Reporting détaillé et traçabilité complète.**
- **Étude de cas :** Une entreprise internationale a sécurisé la revente de ses PC en intégrant un **audit MDM** avec **Jamf (Mac)** et **Intune (Windows)** avant leur cession, garantissant ainsi une suppression sécurisée des données et un suivi optimal du cycle de vie des équipements.

4. **STRUCTURER SON PROJET BUYBACK IT**

LES OPTIONS DISPONIBLES

- **Rachat direct** : Vente immédiate des équipements IT en fin de vie.
- **Crédit-bail inversé** : La revente des équipements permet de financer une **nouvelle génération d'appareils**.
- **Intégration au sein d'un plan Green IT** avec des appareils reconditionnés.



POURQUOI CHOISIR DIGITIM COMME PARTENAIRE BUYBACK ?

- ✓ **Expertise IT et logistique** avec un réseau de partenaires fiables.
- ✓ **Certification EcoVadis Platinum**, garantissant une approche responsable.
- ✓ **Solutions MDM intégrées** pour une gestion optimisée du parc IT.
- ✓ **Engagement RSE et conformité RGPD**.

5. **CONCLUSION & GUIDE PRATIQUE**

Le Buyback IT est une opportunité unique pour optimiser les coûts, renforcer son engagement environnemental et sécuriser la gestion de ses équipements IT. Lire également notre article sur les avantages du CAPEX.



CHECKLIST POUR RÉUSSIR SON PROJET BUYBACK

- Identifier les équipements éligibles
- Choisir un prestataire sécurisé et certifié
- Assurer une bonne gestion des données avec un MDM
- Vérifier la conformité RGPD et les options de financement



Prenez rendez-vous avec nos experts
pour un audit Buyback personnalisé !

hello@digitim.fr



www.digitim.fr